Entre Crevant et Laveine

Entre Dore et Allier - Crevant-Laveine

Eglise de Crevant Laveine (© Denis Grudet/CC Entre Dore et Allier)

Les forêts alluviales du Creux Bérau

Le site naturel du Creux Bérau possède un patrimoine naturel remarquable avec ses forêts alluviales entrecoupées de prairies et de bras morts de l'Allier. Autrefois siège d'une activité importante, comme toute voie fluviale (transport de marchandise, flottage de bois), les rives de la rivière au Creux Bérau voyaient la population locale amener paître les troupeaux ou couper du bois de chauffage. Peu à peu, la rivière ne fut plus un lieu de rencontre et de vie sociale.
Entre 1800 et 1850, l'Allier s'est déplacé et les habitations de l'époque furent reconstruites à l'écart du cours d'eau. Aujourd'hui, les constructions sont interdites dans le lit majeur afin d'éviter toute détérioration par les crues saisonnières. On peut souligner une biodiversité particulièrement riche sur la plaine alluviale, due

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h 45

Longueur : 10.0 km

Dénivelé positif : 126 m

Difficulté : Très facile

Type : Boucle

Accessibilité : VTT

au va-et-vient incessant de la rivière provoquant aussi l’érosion des berges. Le mouvement appelé « dynamique fluviale », fait de l’Allier, une des dernières rivières sauvages d’Europe. Il est aussi à l’origine de la qualité de la nappe d’eau, pompée sur ce lieu pour l’alimentation en eau potable de la région. Un sentier balisé vous amène à la découverte de ce site naturel. Vous pourrez y voir la Grande Aigrette en hiver, le Milan noir et le Héron Bihoreau en été, mais aussi toute l’année, Castor d’Europe et Aigrette Garzette. Ce site est inscrit en Espace Naturel Sensible par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme.

Itinéraire

Départ : Monuments aux Morts, Crevant-Laveine
Arrivée : Monuments aux Morts, Crevant-Laveine
Balisage : Balisage Jaune (PR) PDIPR
Communes : 1. Crevant-Laveine
2. Vinzelles

Profil altimétrique

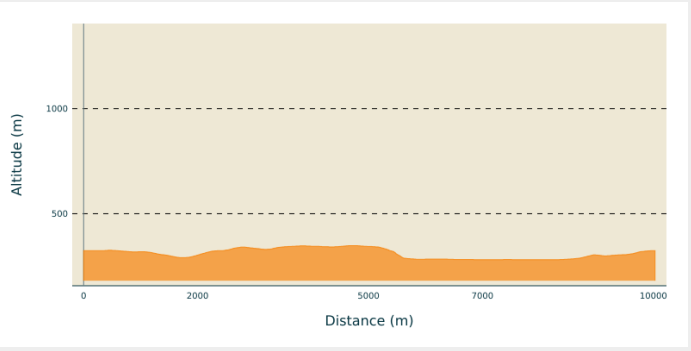

Altitude min 281 m Altitude max 348 m

Départ : Du monument aux morts situé dans le square Jean Moulin, emprunter à droite la rue de Laveine (D223) sur 50 m puis tourner à
gauche sur le chemin goudronnédes Chardières. Au panneau « stop », prendre le chemin caillouteux en face **(attention circulation rapide sur la route départementale)**. 150 m plus loin, au carrefour, suivre le chemin en face pour entrer dans la plantation de feuillus. Poursuivre sur ce même chemin longeant un pré puis un étang.

1. Au bout de l’étang, au carrefour en « T », tourner à droite. 20 m plus loin, au carrefour
suivant, bifurquer à gauche à angle droit jusqu’à la petite route goudronnée **(vue sur la butte de
Montgacon et son château d’eau)**.

2. Emprunter la route goudronnée à droite et passer entre les maisons ; prendre le premier chemin à droite. Au carrefour de 4 chemins, tourner à gauche.

3. Tourner à droite **(en face, aller/retour possible vers le château, propriété**

privée) en laissant deux chemins sur la droite. Au carrefour, continuer tout droit.

4. À la patte d'oie, prendre à gauche. 20 m plus loin, quitter le chemin principal et tourner à gauche pour entrer dans le Grand Bois.

5. À la D94 **(vue sur le massif des Bois Noirs)**, la suivre sur 50 m puis prendre le premier chemin à droite jusqu'à la D94 que l'on retrouve ; l'emprunter de nouveau à droite sur quelques mètres, puis prendre le premier chemin descendant à droite **(vue sur la butte de Montgacon en face)**.

6. À la D4, la traverser et emprunter la rue goudronnée en face **(vue sur le clocher de Vinzelles au premier plan à gauche, la chaîne des Puys et le massif du Sancy en face)**. Au carrefour, à la croix en fer forgé, continuer en face. A l'intersection en « T » **(vue sur le clocher de Vinzelles à gauche)**, prendre le chemin de terre à droite **(vue sur la chaîne des Puys à gauche et au premier plan le clocher de Crevant-Laveine)**. Laisser le premier chemin à gauche pour continuer tout droit.

7. Au carrefour **(vue sur le clocher de Crevant-Laveine au premier plan, le massif du Sancy au second plan et la chaîne des Puys)**, tourner à gauche. À l'intersection au bord de l'Allier, prendre à gauche sur 30 m, puis emprunter le chemin tout de suite à droite pour longer l'Allier. Au réservoir, poursuivre légèrement sur la droite et continuer à longer l'Allier.

8. Au carrefour suivant, tourner à gauche pour rejoindre la D4. La traverser pour entrer dans le hameau des Blanchards en face (ignorer la route à gauche menant au hameau Reynauds) ; continuer tout droit sur le goudron. Longer le lavoir et poursuivre toujours tout droit ; le goudron devient chemin. En haut de la côte, prendre à droite et longer le lavoir ; au carrefour suivant, monter à gauche pour rejoindre la D223.

9. Traverser la D223 en face pour entrer dans le bourg de Crevant-Laveine. Prendre alors à droite la rue de la mairie en direction de l'église. Juste avant cette dernière, tourner à gauche dans la rue Bajolet. Après l'église, au carrefour suivant, au niveau de la Goutte d'Orgiat, poursuivre sur la gauche. Au « cédez le passage », tourner à gauche pour rejoindre le square Jean Moulin et le monument aux morts.

Sur votre chemin...

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Parking conseillé

Stationner sur le parking à droite du monument aux morts.

Accessibilité

VTT

Lieux de renseignement

MAISON DU TOURISME DU LIVRADOIS-FOREZ
Maison du Parc, 63880 Saint-Gervais-sous-Meymont
Tel : 04 73 80 64 48
https://www.auvergne-livradois-forez.com/

Source

Balades et randonnées Entre Dore et Allier